République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66 Nombre de délégués titulaires présents : 30 Nombre de délégués suppléants présents: 10 Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Sylvain BONENFANT, Virginie CAROLO-LUTROT, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Sylvie FEREMANS, Jean-Baptiste GASTINNE, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Philippe MARIE, Arnaud MAUPOINT, Christine MOREL, Didier PERALTA, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

par visioconférence : Kamel BELGHACHEM, Alexis DARMOIS, Claire GUEROULT, Cyriaque LETHUILLIER, Angélique PERINI, Virginie VANDAELE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Fabienne DELAFOSSE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Pierre AUBRY, Patrick FONTAINE.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR:

Monsieur Florent SAINT-MARTIN à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Christian GRANCHER Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Jean-Marc VASSE

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: François AUBEY, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Sylvie DE GAETANO, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Michel MARESCOT, Jean-Louis MAURICE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Edouard PHILIPPE, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

A COMPTER OB

2160

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Stéphanie DEBAZELAIRE, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie

GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Françoise LOISON, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20241004 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

Désigner Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE A COMPTER DU 2 1 OCT. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66 Nombre de délégués titulaires présents : 30 Nombre de délégués suppléants présents: 10 Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Sylvain BONENFANT, Virginie CAROLO-LUTROT, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Sylvie FEREMANS, Jean-Baptiste GASTINNE, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Philippe MARIE, Arnaud MAUPOINT, Christine MOREL, Didier PERALTA, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

par visioconférence : Kamel BELGHACHEM, Alexis DARMOIS, Claire GUEROULT, Cyriaque LETHUILLIER, Angélique PERINI. Virginie VANDAELE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Fabienne DELAFOSSE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Pierre AUBRY, Patrick FONTAINE.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR:

Monsieur Florent SAINT-MARTIN à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Christian GRANCHER Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Jean-Marc VASSE

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: François AUBEY, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Sylvie DE GAETANO, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Michel MARESCOT, Jean-Louis MAURICE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Edouard PHILIPPE, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Stéphanie DEBAZELAIRE, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René

DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Françoise LOISON, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20241004 - 02 - Procès-verbal du 14 juin 2024 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 14 juin 2024 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 14 juin 2024,

DECIDE

- D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 14 juin 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE A COMPTER DU 2 1 0CT. 2024

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66 Nombre de délégués titulaires présents : 30 Nombre de délégués suppléants présents: 10

Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Sylvain BONENFANT, Virginie CAROLO-LUTROT, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Sylvie FEREMANS, Jean-Baptiste GASTINNE, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Philippe MARIE, Arnaud MAUPOINT, Christine MOREL, Didier PERALTA, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

par visioconférence : Kamel BELGHACHEM, Alexis DARMOIS, Claire GUEROULT, Cyriaque LETHUILLIER, Angélique PERINI, Virginie VANDAELE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Fabienne DELAFOSSE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Pierre AUBRY, Patrick FONTAINE.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR:

Monsieur Florent SAINT-MARTIN à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Christian GRANCHER Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Jean-Marc VASSE

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: François AUBEY, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Sylvie DE GAETANO, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Michel MARESCOT, Jean-Louis MAURICE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Edouard PHILIPPE, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Stéphanie DEBAZELAIRE, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Françoise LOISON, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20241004 - 03 – Ligne Nouvelle Paris Normandie – Vœu du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

En réponse à la motion de la région lle-de-France contre le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, représentant les 9 intercommunalités membres, réaffirment l'absolue nécessité de poursuivre ce projet d'intérêt national. La LNPN, par l'amélioration des transports de voyageurs et de marchandises, est une infrastructure essentielle au développement de notre pays.

Initié en 2009, ce projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie, soutenu par les différents gouvernements successifs, a fait l'objet depuis près de quinze ans d'études approfondies portées par l'ensemble des partenaires, dont la Région Ile-de-France, et financées à hauteur de 100 millions d'euros.

Pour les territoires de l'estuaire comme pour la vallée de la Seine et le pays tout entier, la LNPN est un enjeu stratégique de développement économique équilibré, de réduction des fractures territoriales et d'accompagnement indispensable des transitions écologiques et logistiques.

Cette liaison ferroviaire d'intérêt national permettra de contribuer considérablement à la décarbonation des mobilités pour les voyageurs et le fret :

- en proposant une alternative vertueuse de report des déplacements de la voiture vers le rail par des connexions fiables et rapides, elle permettra aussi de libérer un trafic aujourd'hui saturé avec plus de 5 millions de voyageurs par an entre Paris et la Normandie.
- en favorisant l'ouverture de sillons dédiés au fret, la LNPN permettra de réduire l'impact du transport routier aujourd'hui largement majoritaire, en accompagnant le développement des ports de la Vallée de la Seine et en optimisant l'approvisionnement de Paris et de la région parisienne.

Pour toutes ces raisons, les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine appellent l'Etat et le gouvernement à poursuivre ce projet essentiel pour la France, ainsi que les études et concertations en cours.

Les intercommunalités membres du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine :

- Le Havre Seine Métropole
- Fécamp Caux Littoral
- Campagne de Caux
- Pont-Audemer Val de Risle
- Caux Seine Agglomération

- Roumois Seine
- Honfleur- Beuzeville
- Cœur Côte fleurie
- Lisieux Normandie

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

D'approuver et de relayer le vœu exposé ci-dessus.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66 Nombre de délégués titulaires présents : 30 Nombre de délégués suppléants présents: 10

Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Sylvain BONENFANT, Virginie CAROLO-LUTROT, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Sylvie FEREMANS, Jean-Baptiste GASTINNE, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Philippe MARIE, Arnaud MAUPOINT, Christine MOREL, Didier PERALTA, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

par visioconférence : Kamel BELGHACHEM, Alexis DARMOIS, Claire GUEROULT, Cyriaque LETHUILLIER, Angélique PERINI, Virginie VANDAELE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Fabienne DELAFOSSE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Pierre AUBRY, Patrick FONTAINE.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR:

Monsieur Florent SAINT-MARTIN à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Christian GRANCHER Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Jean-Marc VASSE

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: François AUBEY, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Sylvie DE GAETANO, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Michel MARESCOT, Jean-Louis MAURICE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Edouard PHILIPPE, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Stéphanie DEBAZELAIRE, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Françoise LOISON, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20241004 - 04 - Rapport d'activités du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine 2023-2024 - adoption.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN,

VU l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024.

VU l'avis du Bureau métropolitain du 20 septembre 2024.

CONSIDERANT,

la présentation du rapport d'activités 2023-2024 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activités 2023-2024 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

DECIDE d'autoriser le Président à diffuser ce rapport d'activités auprès des collectivités membres et partenaires.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE A COMPTER DU 2 1 OCT. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66 Nombre de délégués titulaires présents : 30 Nombre de délégués suppléants présents: 10

Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Sylvain BONENFANT, Virginie CAROLO-LUTROT, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Sylvie FEREMANS, Jean-Baptiste GASTINNE, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Philippe MARIE, Arnaud MAUPOINT, Christine MOREL, Didier PERALTA, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

par visioconférence : Kamel BELGHACHEM, Alexis DARMOIS, Claire GUEROULT, Cyriaque LETHUILLIER, Angélique PERINI, Virginie VANDAELE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Fabienne DELAFOSSE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Pierre AUBRY, Patrick FONTAINE.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR:

Monsieur Florent SAINT-MARTIN à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Christian GRANCHER Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Jean-Marc VASSE

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: François AUBEY, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Sylvie DE GAETANO, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Michel MARESCOT, Jean-Louis MAURICE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Edouard PHILIPPE, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Stéphanie DEBAZELAIRE, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Françoise LOISON, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

ACTE CERTIRE EXECUTORRE A COMPTER GUR 1 OCT PUZA Délibération n°20241004 - 05 – Adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Seine-Maritime.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN,

Le Vice-Président expose au Conseil métropolitain que le Centre de Gestion de la Seine-Maritime assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires prévues par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié. Notamment, il lui revient d'organiser les concours et examens professionnels, de gérer la bourse de l'emploi (www.emploi-territorial.fr) ou encore d'assurer le fonctionnement des instances paritaires (commission administrative paritaire, comité technique), etc.

Au-delà des missions obligatoires, le CdG 76 se positionne en tant que partenaire « ressources humaines » des collectivités par l'exercice d'autres missions dites optionnelles. Dès lors, ces missions sont proposées par le CdG 76 afin de compléter son action et d'offrir aux collectivités un accompagnement quotidien en matière de gestion des ressources humaines.

Le Centre de Gestion propose ainsi une convention-cadre permettant, sur demande expresse de la collectivité, de faire appel aux missions proposées en tant que de besoin.

Après conventionnement la collectivité peut, le cas échéant, déclencher la ou les mission(s) choisie(s) à sa seule initiative dans les conditions précisées par la convention-cadre.

L'autorité territoriale rappelle que la mise en œuvre du statut de la Fonction Publique Territoriale étant devenue un enjeu stratégique en raison de sa complexité et de son incidence sur la gestion de la collectivité, ces missions permettent d'assister les élus dans leur rôle d'employeur.

L'autorité territoriale propose aux membres de l'organe délibérant de prendre connaissance du dossier remis par le Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE:

ARTICLE 1:

Adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

ARTICLE 2:

Autoriser l'autorité territoriale à signer les actes subséquents. (convention d'adhésion à la médecine professionnelle, formulaires de demande de mission, devis, etc.)

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE

